

Communiqué de presse

Zurich, le 4 mars 2024

La solution de branche pour le recyclage des cigarettes électroniques passe à la vitesse supérieure

Les cigarettes électroniques sont des appareils électriques et doivent impérativement être recyclées. Elles contiennent en effet de précieuses matières premières, mais aussi des polluants qui pourraient être rejetés dans l'environnement en cas d'élimination non conforme. C'est la raison pour laquelle SENS eRecycling a mis sur pied en juillet 2023 une solution de branche pour une élimination des cigarettes électroniques respectueuse de l'environnement. Environ 70% des importateurs de cigarettes électroniques en Suisse en font désormais partie. Au tour des commerçants et des consommateurs suisses de suivre le mouvement et de devenir des «recycleurs de vapeuses».



Le Vape Recycling Bag est le nouveau sac de recyclage pour les cigarettes électroniques. On le trouve dans les points de vente de cigarettes électroniques. Les vapeuses vides des consommateurs y sont collectées, avant d'être envoyées à SENS eRecycling pour être éliminées dans les règles de l'art.

De nombreux consommateurs ignorent que les cigarettes électroniques sont des appareils électriques et qu'il faut les rapporter en magasin ou dans des centres de collecte officiels dès qu'elles sont vides. Cela vaut en particulier pour toutes les cigarettes électroniques colorées jetables, qui sont extrêmement populaires, surtout chez les jeunes. Ces puff bars, comme on les appelle aussi, ont l'air cool, sont bon marché, pratiques et compactes et ne durent souvent qu'à peine le temps d'un week-end ou l'équivalent de 600 bouffées. Ensuite, l'accumulateur est vide ou le liquide est épuisé. La vapoteuse n'a alors plus la moindre utilité. Le hic, c'est que ces cigarettes électroniques jetables sont généralement éliminées aussi rapidement et négligemment qu'elles sont consommées: avec les ordures ménagères, dans le train ou même dans la rue. Peu de consommateurs savent ou se soucient du fait que ces cigarettes électroniques compactes et jetables contiennent un accumulateur au lithium qui peut prendre feu en cas de pression ou de température élevée. Des polluants comme la nicotine peuvent également être rejetés dans l'environnement en cas d'élimination non conforme. Les cigarettes électroniques de tous types contiennent en outre de nombreuses matières premières précieuses, comme le cuivre, qui se perdent dans les ordures ménagères et sortent ainsi du cycle des matières premières.

Plus de poids pour lutter contre les montagnes de déchets

À ce jour, même les commerçants, qui seraient tenus par la loi de reprendre gratuitement les cigarettes électroniques vides ou défectueuses en vue de leur recyclage, n'ont guère constaté de retour de cigarettes électroniques dans leurs points de vente. L'année dernière, en sa qualité de responsable du recyclage des appareils électriques en Suisse, SENS eRecycling a donc mobilisé les principaux importateurs dans le but de collecter ensemble au moins 50% des cigarettes électroniques vendues en Suisse et de les recycler: www.vape-recycler.ch/fr/ Plus de 70% des fabricants et importateurs ont depuis adhéré volontairement à cette solution de branche. SENS eRecycling fournit gratuitement aux partenaires des «Vape Recycling Bags», dans lesquels les points de vente peuvent collecter les cigarettes électroniques vides des consommateurs et les renvoyer gratuitement par la poste à SENS eRecycling (cf. graphique).. Les commerçants peuvent ainsi honorer leur obligation légale de reprise des cigarettes électroniques de manière pratique et simple tout en montrant à leurs clients qu'ils s'engagent pour une élimination des appareils respectueuse de l'environnement.



«Nous sommes fiers que de grands acteurs comme British American Tobacco ou Elfbar aient rapidement rejoint notre solution de branche. Nous avons désormais la puissance nécessaire pour nous attaquer au problème des déchets à l'échelle de la Suisse et pour le maîtriser à long terme», déclare Sabrina Björn, directrice adjointe de SENS eRecycling et responsable du projet pour la nouvelle solution de branche.

Pour savoir quels partenaires participent à la solution de branche et comment devenir soi-même partenaire de SENS eRecycling, cliquez ici: www.vape-recycler.ch/fr/vrb-partner.html

Les importateurs dans le coup - Au tour des commerçants et des consommateurs d'agir

Maintenant que les principaux acteurs du marché ont été convaincus par la nouvelle solution de branche, c'est aux commerçants de sensibiliser leurs clients sur cette solution de recyclage pratique pour les cigarettes électroniques, à l'aide de flyers et de boîtes de collecte sur place. *«Bien qu'ils soient légalement tenus de rapporter leurs cigarettes électroniques vides ou défectueuses aux points de vente (obligation de restitution), de nombreux consommateurs ne savent pas que les commerçants qui vendent des cigarettes électroniques doivent reprendre gratuitement tous les appareils vides ou défectueux, y compris les accumulateurs ou les porte-accumulateurs»,* indique Sabrina Björn. Cette obligation de reprise s'applique même si les clients n'achètent pas de nouveaux produits chez le commerçant en question. En effet, grâce à une contribution anticipée de recyclage (CAR) de 10 centimes par cigarette électronique vide ou défectueuse¹, les consommateurs paient dès l'achat de leur appareil pour le recyclage ultérieur des cigarettes électroniques et de leurs accessoires (voir encadré).

Ensemble pour l'environnement

En rapportant leurs cigarettes électroniques vides ou défectueuses aux points de vente, les consommateurs contribuent à éviter que des polluants ne soient rejetés dans l'environnement et à ce que les matériaux précieux puissent être recyclés et retraités. Les consommateurs et les commerçants peuvent aussi apporter leurs vapoteuses vides au centre de collecte officiel SENS le plus proche: <https://www.erecycling.ch/fr/entsorgungspartner/sammelstellen.html>

Vous trouverez des informations détaillées sur la manière de devenir un «recycleur de vapoteuses» sur le site vape-recycler.ch, dans la rubrique Connaissances: <https://www.vape-recycler.ch/fr/wissen.html>

Qu'est-ce que l'OREA et que veut dire CAR?

En raison des accumulateurs et autres petites pièces électroniques, comme le filament chauffant (résistance), les cigarettes électroniques font partie des appareils électriques et sont soumises en Suisse à l'ordonnance sur la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques (OREA). Celle-ci impose à tous les fabricants, importateurs et commerçants de reprendre gratuitement les cigarettes électroniques et de les éliminer dans les règles de l'art. Conformément à l'ordonnance, les consommateurs sont pour leur part tenus de rapporter leurs cigarettes électroniques vides ou défectueuses aux points de vente ou de les déposer dans un centre de collecte officiel pour les déchets électroniques afin de préserver l'environnement et de garantir le recyclage des matériaux. Lors de l'achat de leurs cigarettes électroniques, ils paient à cette fin une contribution anticipée de recyclage (CAR). Celle-ci est prélevée par les commerçants ou les importateurs lors de la vente sous la forme d'un montant forfaitaire sur le prix de vente des cigarettes électroniques. Avec ces 10 centimes par cigarette électronique actuellement, SENS eRecycling finance la collecte, le transport, la sensibilisation des consommateurs et le recyclage écologique des cigarettes électroniques.

¹ Le prix s'applique aux cigarettes électroniques jetables et réutilisables avec accumulateur. Pour un porte-accumulateur sans accumulateur, le prix est de 5 centimes.

Contact

Pour de plus amples informations, des demandes d'interview ou des renseignements, veuillez vous adresser à

Sabrina Björn, SENS eRecycling, Obstgartenstrasse 28, 8006 Zurich

T: +41 43 255 20 03, sabrina.bjoorn@sens.ch, www.eRecycling.ch

SENS eRecycling

En tant qu'experte de la valorisation durable des appareils électriques et électroniques usagés dans le domaine domestique, des luminaires, des sources lumineuses, des systèmes photovoltaïques ainsi que des batteries utilisées dans les véhicules et dans l'industrie, la Fondation SENS contribue de manière décisive à la définition de nouvelles normes d'avenir en matière d'eRecycling. En préservant les ressources, elle contribue de manière importante à la protection de l'environnement. La contribution anticipée de recyclage (CAR) conforme au marché finance les prestations réalisées dans le cadre du système de reprise SENS. SENS eRecycling est membre de Swiss Recycling et du WEEE Forum, le centre de compétence mondial pour les déchets électroniques. En 2020, SENS eRecycling a célébré ses 30 ans.